



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 juin 2021

Délibération n°04

Date de convocation

04.06.2021

Date d'affichage

08.06.2021

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 30

votants : 35

Objet : Admissions en Non-Valeur 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatorze juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. P. SEDARD – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI par M. C. GHIS – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

Me M. GOTIN par M. J. SAMINGO – M. G. ALAPETITE par M. G. GEOFFROY – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY par M. F. BOURDEAU – Mme A. ADJELI par M. S. ROUILLIER

Madame Françoise SAVY a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article R. 1617-24,

VU la liste de titres irrécouvrables présentée par le Comptable Public de la Commune, pour un montant total de 15 507,58 €.

VU l'avis de la commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines,

CONSIDERANT que les 194 pièces soit 165 titres de recettes énumérés sur le tableau annexé ne peuvent être recouverts après les recherches diligentées par les services du Trésor Public,

CONSIDERANT qu'un montant total de 15 507,58 € a été inscrit au budget 2021 au chapitre 65, compte 6541,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'inscrire en non-valeur, en dépenses de fonctionnement, au vu de la liste 4370230233 ci-annexée, 165 titres pour un montant total de 15 507,58 €

DIT que les crédits sont inscrits au chapitre 65 du budget 2021.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toute pièce consécutive à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 14 juin 2021

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 32

Contre : -

Abstentions : 3 (M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX)